

Le 5 octobre 2015

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le cinquième jour d'octobre 2015 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ cinq personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h36.

153-15 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

154-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2015

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Roger Santerre

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h40.

155-15 Demande de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de commanditer la Fabrique Notre-Dame-des-Anges en prêtant gratuitement la salle communautaire pour le dîner semi-annuel qui aura lieu le dimanche 25 octobre 2015.

* ADOPTÉ*

156-15 Demande de l'organisme Opération Nez rouge Cowansville

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

Et résolu de faire un don de cent (100) dollars à l'organisme Opération Nez rouge Cowansville pour sa 32^{ème} édition, saison 2015.

* ADOPTÉ*

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

L'urbaniste, responsable de l'application du RCI 03-0315, suivra la formation sur le contrôle de l'érosion à la MRC Brome-Missisquoi, le 14 octobre prochain.

157-15 Réparation, entretien du camion de voirie

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'autoriser les dépenses :

- Pour le traitement antirouille du camion de voirie au garage Messier de Pike-River;
- Pour la réparation de la benne du camion de voirie chez Atelier Mathieu Forgues.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La directrice dépose le rapport financier mensuel

158-15 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (aout 2015) payé	1 400,11
Cotisations employeur provinciales (aout 2015) payé	205,89
Élus	2 084,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	7 823,61
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposé à l'entretien, aide voirie	5 503,24
Ginette Simard Gendreault (hébergement, repas , km congrès FQM 2015)	1 089,33
Gisèle Bonhomme (21 livres pour la bibliothèque municipale, km)	207,02
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement 17 000 kg)	1 096,28
Sani-Éco (recyclage 4 950 kg)	211,54
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,44
Hydro-Québec (éclairage public) payé	264,44
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 076,84
Télébec (casernes) payé	225,88
Télébec (site de traitement) payé	86,18
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	247,00
Épicerie Gendreault (essence SSI et voirie, lessive SSI, eau ,crème à café)	324,33
Petite caisse (timbres, tiges de métal pour pont couvert du parc Fournier)	126,60
Transport Hanigan (transport pierre pour accotements)	254,54
Graymont (MG20 accotements)	567,61

Groupe Lefebvre MRP inc. (colmatage PP1)	14 486,85
Pavage du Haut-Richelieu (réfection du stationnement de la caserne)	16 980,46
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Groupe Guérin (location système UV, septembre à novembre 2015)	158,64
Rona Lesvesque (blocs de ciment, vis écrous)	70,01
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement, inspection cylindres et extincteurs)	304,68
Aréo Feu Lté (test de route 4 véhicules service incendie)	774,93
Papeterie coupal (papier)	78,17
Orizon Mobile (2 radios, batteries, chargeur, service incendie)	837,54
Construction Simon Larose (Travaux à la caserne)	503,59
Moto Sport G & L enr (lunettes de sécurité, fil de coupe)	34,38
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI et voirie)	232,50
Biovet inc. (analyse d'eau potable)	20,98
Municipalité de Pike-River (km colloque ADMQ)	20,19
Ministère de la Sécurité Publique Sûreté du Québec (versement 2 de 2 pour 2015)	40 935,00
Association des Directeurs Municipaux du Québec (guide de gestion des documents 2015)	91,93
J.Guy Rousselle (fauchage site de traitement)	150,00
Librairie moderne (32 livres pour la bibliothèque municipale)	820,52
Marquage et Traçage du Québec (lignage de rues et stationnement hotel de ville)	4 134,58
Formules municipales (permis cartonnés urbanisme)	184,59
Les Éditions juridiques FD (mises à jour du Code civil et officiers municipaux)	197,40
Toilettes portatives Sanibert (location de 2 toilettes sèches + vidange et nettoyage PP1)	4 826,65
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	2 043,22
Coldfixe Technologies inc. (entretien du site de traitement des eaux usées, 3/4)	5 528,04
Atelier Mathieu Forgues (travaux coupe et soudure)	50,78
PG Solutions, logiciel première Ligne (assistance technique)	158,67

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

Sur les soixante-seize réponses au sondage effectué auprès des résidants, quarante huit préfèrent maintenir les collectes des ordures ménagères aux deux semaines à l'année et 28 aimeraient une collecte à la semaine l'été et aux deux semaines le reste de l'année.

159-15 Collecte et transport des matières résiduelles- Appel d'offres public

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que la municipalité aille en appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour une durée de trois ans, soit 2016, 2017 et 2018. Le précédent devis sera actualisé et les points suivants seront précisés :

- Les collectes et transport de matières recyclables se feront aux deux semaines, les collectes et transport des déchets domestiques aux deux semaines et les collectes et transport des encombrants se feront deux fois par année.
- La journée de collecte sera la même pour les déchets domestiques et le recyclage en alternance, soit un mardi, mercredi ou jeudi.
- Les matières recyclables seront acheminées à un centre de tri autorisé et homologué à un prix concurrentiel.
- Les déchets domestiques seront acheminés à la Régie intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM).

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

160-15 Nouveau pompier pour le service de sécurité incendie

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'embaucher Mme Mélanie Robillard comme pompière au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge. L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

161-15 Réintégration d'un pompier pour le service de sécurité incendie- Prévention

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Daniel Tétreault
Appuyé par Claudia Morlot
Et résolu d'accepter la réintégration de M. Jonathan Lemaire comme pompier au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge. M. Lemaire a déjà la formation requise et participera surtout aux activités de prévention.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

162-15 Demande du Comité des Loisirs de Notre-Dame- Fête nationale rassemblée 2016

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu que le Conseil manifeste son intention de participer financièrement jusqu'à un montant maximum de deux mille cinq cent (2 500) dollars à la Fête nationale rassemblée 2016 qui se tiendra à Notre-Dame-de-Stanbridge en 2016.

Cette activité qui regroupe cinq municipalités a eu lieu à Bedford cette année et devrait se déplacer à chaque année. Il serait donc important de savoir si la participation financière des cinq municipalités est requise à chaque année.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense au budget 2016.

163-15 Déneigement des espaces municipaux

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu de faire paraître dans le journal municipal l'Ami, des appels de propositions pour le déneigement des espaces municipaux, à savoir : l'accès au garage municipal, le stationnement de l'hôtel de ville, la caserne et les borne sèches.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

164-15 Libération de la retenue, Construction DJL inc., travaux rang Saint-Édouard

Considérant les travaux de voirie réalisés en 2014 dans le rang Saint-Édouard, contrat 2014-07, par Construction DJL inc;

Considérant la visite du 30 septembre 2015 et le rapport d'acceptation finale des travaux;

il est proposé par Roger Santerre

appuyé par France Boulet

et résolu de libérer la retenue et de payer immédiatement la somme de deux mille huit cent soixante douze dollars et vingt-cinq cents (2 872,25\$) à Construction DJL inc.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

165-15 Personne désignée : officier contrôleur des animaux, règlement 308-07

Considérant le règlement 308-07 concernant l'enregistrement et les licences pour animaux,

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu de nommer M. Benoit Messier comme officier contrôleur des animaux tel que stipulé dans le règlement 308-07. Monsieur Messier veillera à la capture des chiens errants, à la restitution des chiens à leurs propriétaires le cas échéant ou à la garde des chiens, si aucune identification n'est possible, selon les délais décrits dans le règlement, ainsi qu'à la disposition des chiens .

Des montants forfaitaires seront versés soit trente (30) dollars par capture, quinze (15) dollars par jour de garde, vingt (20) dollars pour apporter le chien chez un vétérinaire.

La municipalité paiera les frais de vétérinaire. M. Messier fournit la cage pour animaux et la municipalité fournira la perche pour attraper les chiens. :

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

166-15 Destruction de documents municipaux

ATTENDU QUE le calendrier des délais de conservation a été approuvé par les Archives Nationales du Québec le 28 février 2007;

ATTENDU QUE la municipalité peut procéder à la destruction des documents dont la durée de vie est terminée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par France Boulet

APPUYÉ par Carole Dansereau

ET RÉSOLU

Que la liste des documents à détruire, faisant partie intégrante de la présente résolution, soit et est approuvée pour destruction.

D'autoriser la directrice générale secrétaire-trésorière à procéder à ladite destruction selon les règles de l'art.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

167-15 Calendrier de conservation

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU QUE la Municipalité Notre-Dame-de-Stanbridge n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Santerre

APPUYÉ PAR Robert Gaboriaux

ET RÉSOLU d'autoriser Béatrice Travers, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité Notre-Dame-de-Stanbridge.

ADOPTÉ

168-15 Exploitation et entretien du site de traitement des eaux usées

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'accepter la proposition d'Écofixe Technologies (anciennement ColdFixe Technologies) pour l'exploitation et l'entretien du site de traitement des eaux usées le tout tel que décrit dans l'offre présentée le 15 septembre 2015 au montant de dix-sept mille trois cent cinquante dollars (17 350 \$) plus les taxes applicables.

L'entente est pour une année du 1 novembre 2015 au 31 octobre 2016. Le paiement se fera en quatre versements égaux.

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2015 et seront prévus au budget 2016.

169-15 Achat et réparation pour l'hôtel de ville

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat d'un classeur pour les dossiers de l'urbaniste.

La dépense pour la réparation d'une vitre de la salle communautaire.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

170-15 Fermeture du bureau municipal- Congé de l'action de Grâces

Proposé par France Boulet

appuyé par Robert Gaboriaux

et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal le lundi 12 octobre 2015, congé de l'action de Grâce.

ADOPTÉ

171-15 Indication 30km/h- École primaire

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu de renforcer les indications de la présence d'écoliers face à l'école primaire Saint-Joseph en indiquant sur la route Principale 30km/h vis-à-vis des panneaux de signalisation.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

172-15 Travaux à la caserne

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu de faire les travaux nécessaires pour protéger le bas de la bâtisse. Le budget prévu est de deux cent cinquante (250) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La deuxième période de questions est ouverte à 21h00.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h20.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Le 19 octobre 2015

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville le dix-neuvième jour d'octobre 2015 à 17h30 pour discuter des sujets suivants :

- Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique;

Sous la présidence de la mairesse, Ginette Simard Gendreault, sont présents : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Tous les membres présents du Conseil renoncent à l'avis de convocation et accepte de discuter du sujet cité.

Le conseiller Daniel Tétreault a reconnu avoir reçu l'avis de convocation et a déclaré par écrit être en accord avec la résolution 173-15. Ce point est le seul qui a été discuté lors de cette séance extraordinaire.

Béatrice Travers, directrice générale, secrétaire-trésorière, est également présente.

173-15 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique- Demande 2016

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge prévoit la formation de cinq (5) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Brome-Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Robert Gaboriault
et appuyé par Claudia Morlot

.et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 17h37.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière